

# BRETAGNE RÉUNIE

À L'INITIATIVE DE  
BRETAGNE RÉUNIE,  
KENLEUR  
ET PRODUIT-EN-BRETAGNE  
ONT FAIT VIVRE  
LA BRETAGNE À 5  
AU PARLEMENT EUROPÉEN



Courrier de l'Unité #116

Revue trimestrielle de l'association  
octobre, novembre-décembre 2025

## 4 Université d'été de Bretagne Prospective

Une rencontre riche d'échanges avec les défenseurs des quatre belles régions composant l'ouest de la France : Normandie, Bretagne réunifiée, Centre-Val de Loire et aussi Vendée/Poitou-Charentes. Ces derniers ne se retrouvant pas dans l'immense région se nommant Nouvelle-Aquitaine.

## 8 Bretagne Réunie à défilé lors des principaux festivals de l'été.

Une décision du bureau du FIL n'a pas autorisé le passage de notre banderole lors de la Grande Parade. Kenleur a pris notre place. Le même dimanche un War ar pont nous a permis de toucher plus de monde pour notre combat. Lors des autres festivals, gros succès populaire lors du passage de notre banderole.

## 11 Bretagne Réunie et l'Europe

Après un long travail de préparation, Produit en Bretagne et Kenleur ont accompagné Bretagne Réunie à Strasbourg. Ils ont fait une présentation devant l'Intergroupe Minorités nationales, du parlement européen. Les députés présents ont vivement apprécié le contenu et la qualité des présentations.

Suite à la décision du Conseil d'État, nous nous devions de continuer notre action et c'est la CEDH – Cour Européenne des Droits de l'Homme – que nous saisissions.

[bretagnereunie.bzh](http://bretagnereunie.bzh)

BP 49032  
44090 NANTES/NAONED  
Cedex 1  
06 82 67 19 46



# Le kiosque de Bretagne Réunie



## Le phénomène Plas Hervouët Band, la nouvelle scène française

Deux artistes, Rachelle Plas (harmoniciste et chanteuse) et Philippe Hervouët (guitariste et chanteur) ont décidé d'unir leurs univers musicaux. Leurs chansons sont écrites en français, en anglais et en breton.



Achat du CD, liens et contact :  
<https://linktr.ee/plashervouet>

Dès les premières notes, « Grand Duel » annonce la couleur du premier album de Plas Hervouët Band. Une tension maîtrisée, une montée dramatique portée par l'harmonica de Rachelle Plas (artiste Hohner), puissante et cinématographique, soutenue par la guitare subtile et structurée de Philippe Hervouët. Ce « duel » n'est pas un affrontement, mais une danse entre deux instruments maîtres, à la fois complices et complémentaires... Le single « Grand Duel » est disponible dès maintenant sur toutes les plateformes digitales.

Concert événement de sortie d'album le dimanche 16 novembre 2025 à 19h00 au Café de la Danse à Paris, un rendez-vous à ne pas manquer.

## Deux liens utiles pour vos achats de Noël



En consultant notre site internet,  
[www.bretagnereunie.bzh](http://www.bretagnereunie.bzh)

vous retrouverez nos communiqués de presse, nos documents, nos Courriers de l'Unité, nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre association.



## L'Été, c'est la saison des moments forts pour Bretagne Réunie.

Citons tout d'abord le feuilleton de la présence de BR à Lorient pendant le FIL : pressentie pour défilé comme les années précédentes lors de la Grande parade avec sa banderole, « 44 en Bretagne », Bretagne Réunie s'est vue interdite de défilé. Grande fut notre surprise lorsque nous avons vu l'indignation provoquée par cette décision et l'immense soutien apporté à BR. Merci encore à Kenleur d'avoir relevé le défi et d'avoir été présents à notre place avec leur banderole « 44=BZH » et « le cœur de la Bretagne bat aussi à Nantes », sans opposition de la direction du FIL. N'oublions pas de citer la présence de Bretagne Réunie au FIL grâce à son stand. Notre association était aussi présente aux quatre coins de la Bretagne. Vous en retrouverez tous les détails en page centrale.

Une autre action essentielle a été enclenchée par BR au cours de l'Été : celle d'une action devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Devant le refus des juridictions françaises d'accorder la moindre considération à la pétition des 105 000, Bretagne Réunie a décidé d'agir devant la CEDH (voir le communiqué de BR en page 12). Cette action nécessite un besoin financier important. N'hésitez pas à contacter les entreprises et les particuliers pour nous permettre de franchir le cap et un appel aux dons est lancé (détails dans la lettre des coprésidents jointe au Courrier de l'Unité).

Dans le précédent édito, nous parlions du projet d'IGP. Nous avons rencontré quelques néo-vignerons « bretons » et le constat est simple : il y a encore beaucoup de travail avant que ces vins bio ne rencontrent le grand public. De plus, l'appellation IGP bio existe seulement sur deux régions : en Corse, l'AOP Patrimonio et les coteaux de Moselle. Notre point de vue : les vignerons « climatiques » récemment installés sont plus bio que bretons.

À noter tout spécialement le prochain salon des Vins bretons que BR organise le samedi 14 février 2026 à Saint-Nazaire.

N'oublions pas les War ar Pont mensuels auxquels participent avec détermination nos adhérents et nos Comités locaux.

Pour finir, nous serons présents avec un stand à la remise des colliers de l'Hermine le samedi 4 octobre à Châteaubriant (page 13).

Ces actions sont notre raison d'être : poursuivre avec toute la ténacité de nos militants notre but, la Réunification de la Bretagne.

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

An hañv : koulz an abadennoù pennañ evit Breizh Unvan

Pebezh abadenn gant Gouel Etrekeltiek an Orian ar bloaz-mañ ! Sañset e oa Breizh Unvan kemer perzh en dibunadeg evel boaz gant he giton 44 en Bretagne, hag er fin e oa bet nac'het dezhi.

Brouzet ruz an dud, hag int o souten start Breizh Unvan, souezhet bras e oamp ! Mersi bras da gengvread Kenleur en doa dibunet en hor plas gant e c'hitonou 44=BZH ha le cœur de la Bretagne bat aussi à Nantes, hep enebiezhez rerenerien Gouel Etrekeltiek en Orian.

Eno e oa kevredigezh Breizh Unvan iveau gant he stand.

War well e oa BR e meur a lec'h e Breizh, ar resisadurioù a gavit er bajenn greiz.

Un dra diazez all zo bet boulc'het gant BU e-kerzh an hañv tremen : mont dirak Lez europat gwirioù mab-den.

Nac'het e oa bet gant lezioù-barn Bro Frañs kemer e kont sinadeg ar 105 000 den. Abalamour da se eo bet dibabet gant BU kas an afer dirak Lez europat gwirioù mab-den. (s.o. kemennadenn BU e pajenn 12).

Un tamm mat a argant vo ezhomm evit se. Gouennit skoazell gant an embregerezhiou hag an dud evit mont dreist ar skoilh-se (Ar munudoù a gavit al lizher).

Er pennad-stur diwezhañ e komzemp deus ar raktres Lec'h orin gwarezet (LOG)-IGP en galleg. Kejet hon doa gant un nevez-gwiniennerien o chom en rannvro Breizh.

Sklaer an traou, evit ma vo prenet gwin bio gant kalz a dud e vo ezhomm kalz a labour c'hoazh. Ouzhpenn da se ne gaver LOG-ou bio nemet e div rannvro deus ar C'hwech'korneg, e Korsika Patrimonio e Korsika, hag ar Coteaux de Moselle. Ar winiennierien-se, nevez staliet abalamour da gemm an hin, zo troetoc'h deus ar bio evit deus Breizh, d'hon soñj.

Dalc'hit soñj deus saloñs ar gwin bio aozet gant BU d'ar 14 a viz C'hwevrer 2026 e Sant-Nazer.

Ha ne zisoñjomp ket ar War ar Pont savet bep miz gant hon izili hag hor stolladoù bro.

Evit echuiñ e kemerimp perzh e lid Kolier an Erminig o terc'hel ur stand e Kastell-Briant d'ar Sadorn 4 a viz Here (pajenn 13).

Pouezus-tre eo an oberou-se evit tizhañ pal Breizh Unvan gant dalc'husted hon izili : adunaniñ Breizh.

Ar gengadoriad

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ



# Université d'été de Bretagne Prospective

## Skol-veur hañv Breizh Diawel



Le 25 août s'est déroulé à l'École de Design de Nantes, l'Université d'été de Bretagne Prospective avec comme thème :

### Bretagne, Normandie, Val de Loire, Vendée Poitou : pour 4 régions fortes, c'est maintenant

Bretagne Réunie était représentée, entre autres par deux des coprésidents : Alan-Erwan et moi. Ce qui manquait le plus c'était les parlementaires, aucun ne s'était déplacé. Est-ce le sujet qui leur faisait peur ou la difficulté à se rendre à l'endroit de cette réunion (nombreux travaux avec déviations) ?

Des interventions le matin avec :

- > **Michael Dodds**, directeur général Normandie attractivité et directeur du comité régional du tourisme en Normandie : « le besoin de donner du sens à l'histoire, c'est une conviction importante en Normandie qui devient un élément de soft power ».
- > **David Breillat**, professeur émérite de droit public à l'université de Poitiers : « En Allemagne, un certain nombre de Länder n'ont pas leur ville principale pour capitale »
- > **David Lesvenan**, président de l'association .bzh : « Il faut voir le numérique comme un outil, mais aussi un révélateur des identités régionales ».
- > **Jean Ollivro**, géographe et président de Bretagne Prospective : « En Bretagne, plein de choses sont déjà à cinq : Produit en Bretagne, les Notaires et le cour d'appel, le .bzh, Bretagne Vivante, les associations culturelles comme Kenleur, Météo Bretagne, etc. ».

« 63 % des Français les plus riches sont à Paris intramuros ». « Si l'on compare la pétition de Bretagne Réunie avec ses 105 000 signatures avec la pétition contre la loi Duplomp avec ses 1 million de signatures en comparaison, cette dernière aurait du faire 10 millions de signatures ». « On ne peut pas respecter un territoire que l'on ne connaît pas ». « La proposition des 4 régions définies aujourd'hui permettrait à ces régions de gagner des places dans le classement des régions au niveau européen. Il ne faut pas oublier que parmi les 6 plus fortes régions européennes sur le plan économique 3 sont irlandaises ».

L'après-midi des tables rondes avec différents thèmes. Par exemple, Eric Vighetti, directeur de l'office de tourisme de Quimper a montré la campagne de communication faite à l'étranger avec comme thème Quimper capitale de la culture.

En conclusion, journée d'échanges riches avec des perspectives d'avenir fortes.

Philippe CLÉMENT



## Les tours de France cycliste masculin et féminin Troioù-Frañs war velo : hini ar baotred hag hini ar merc'hed

### BRETAGNE RÉUNIE A L'ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE À MÛR-DE-BRETAGNE

Cinq membres du comité du pays de Lorient se sont rendus à Mûr-de-Bretagne le 11 juillet afin de vendre des Gwenn ha Du aux spectateurs de la seule étape du Tour de France dont l'arrivée était en Bretagne. L'objectif était double : montrer par une forte présence de drapeaux bretons que le Tour de France était en Bretagne, d'une part, et gagner un peu d'argent pour financer les actions de Bretagne Réunie, d'autre part. Peu de drapeaux ont été vendus en raison de la distribution gratuite de Gwenn ha Du par le Conseil régional de Bretagne et l'Office de tourisme avant le passage de nos vendeurs. Cette distribution gratuite réduit certes le rendement financier de l'opération mais ne constitue pas une concurrence car l'essentiel est de mettre en évidence la Bretagne. Plus il y aura de personnes à mener cette action et mieux ce sera. La présence du Conseil régional de Bretagne est un soutien important et un message d'opposition à tous ceux qui veulent la disparition de la Bretagne.

Le Tour de France est la troisième compétition sportive la plus regardée dans le monde à la télévision. Les quinze à vingt millions de téléspectateurs qui regardent



chaque étape de cette course cycliste se sont sûrement demandés, en voyant cette multitude de drapeaux blancs et noirs très remarquables, si le Tour de France n'avait pas quitté la France dont le drapeau était quasiment invisible, faute de porteurs. Ils ont compris qu'il y a un peuple qui exprimait son existence et sa volonté de garder son identité. L'un des objectifs de la présence de Bretagne Réunie à Mûr a donc été rempli. Le passage du tour en Loire-Atlantique nous aurait permis d'affirmer aussi ostensiblement que ce territoire est une partie de la Bretagne. Les vendeurs ont aussi obtenu une adresse pour planter un troisième mât à Saint-Brévin-les-Pins. Conclusion : ce fut une belle journée à renouveler.

Alan AR GAL



## Bretagne Réunie était présente au Forum économique Breton à Saint-Malo (10/09 et 11/09) Forom Ekonomikel Breizh e Sant-Malou : Breizh Unvan a oa eno

Bretagne Réunie était présente (Philippe Clément coprésident, Annie Poupon vice-présidente) à l'occasion du récent Forum économique breton réunissant près de 6 000 chefs d'entreprises, élus, dirigeants

d'association, d'ONG, d'institutions, d'entreprises publiques et de coopératives.

Lors de la séance d'ouverture, les résultats de l'étude Forvis Mazars et l'Institut CSA ont été présentés. [...]

[...] Il s'agit du baromètre sur le moral des dirigeants bretons (hors Loire-Atlantique).

Voici quelques chiffres clés :

- > 96 % estiment que la région Bretagne est une région économiquement dynamique
- > 85 % perçoivent l'identité bretonne comme un atout
- > 80 % jugent la situation de leur entreprise bonne · 45 % au niveau de la France
- > 68 % reconnaissent que les ressources humaines sont la principale difficulté avec des disparités selon les départements (84 % dans les Côtes d'Armor) · 54 % au niveau de la France.

Parmi les 10 priorités pour la croissance et le développement, si, en tant que Bretagne Réunie, nous devons en mettre une en avant c'est : mieux orienter les achats (publics, inter-entreprises, consommateurs...) en favorisant le soutien aux entreprises bretonnes. Dans ce cas précis, La Loire-Atlantique a été citée !

De très nombreux contacts ont été établis auprès bien sûr du Conseil Régional de Bretagne, et aussi notamment du PDG de la SNCF afin de lui rappeler les problématiques du rail en 44 (Châteaubriant et la virgule de Savenay – Tunnel de Nantes), d'Iberdrola, le créateur du parc éolien en baie de Saint-Brieuc, du Président des Vieilles Charrues, du PDG du groupe Hénaff...

Nous avons abordé avec tous nos interlocuteurs, notre action sur la réunification et très souvent nous avons été entendus et reçus du soutien pour notre combat !

Annie POUAPON

*À noter : notre contact avec le Président des Vieilles Charrues qui pourrait permettre à Bretagne Réunie de tenir un stand lors de ce festival dès 2026 avec comme intérêt toucher les jeunes et obtenir un apport financier intéressant. Nous attendons, à ce jour, la validation.*



Devant le BELEM présent lors du forum



## COMMUNIQUÉ DE BRETAGNE RÉUNIE

### A L'ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES PARLEMENTAIRES BRETONS

Nous abordons une période politique troublée qui rencontre, en même temps, un sondage fait par l'IFOP.

Le résultat qui fait consensus est :

71% de la population française est pour un renforcement du pouvoir des régions.

La question qui se pose actuellement est :

«les turbulences politiques vont-elles remettre en cause le projet de loi pour une certaine autonomie de la Corse ?», projet de loi qui va dans le sens de l'efficacité d'une gouvernance au plus près de la population.

Cette remise en cause serait un signe très négatif et nous ne la souhaitons pas.

Si ce projet de loi arrive à l'Assemblée Nationale et au Sénat, notre vœu est que l'ensemble des parlementaires bretons soutienne ce texte.

Les Coprésidents de Bretagne Réunie

Philippe CLÉMENT Alan-Erwan CORAUD  
Nantes, le 01/09/2025

Alain Francis PEIGNÉ

Bretagne Réunie – Breizh Unvan - BP 49032, 44090 Nantes-Naoned Cedex 1  
[contact@bretagnereunie.bzh](mailto:contact@bretagnereunie.bzh) - [www.bretagnereunie.bzh](http://www.bretagnereunie.bzh)



## Questions d'actualité Krafoù a-vremañ

**La Bretagne est coupée en deux, sans consultation de ses habitants !!!**

**La Bretagne a droit à son intégrité**

Aucun Breton n'a jamais voté pour briser l'unité territoriale de sa propre région historique légitime

En 1955, la Bretagne existe par ses 5 départements :  
22, 29, 35, 44, 56 forment la succession des États de Bretagne

Les 5 dates de la partition administrative de la Bretagne

Date de législation	Vote des habitants des 5 départements	Débat direct	Type de règle impérative	Responsabilité légale
1956 (28 novembre)	Aucun	Aucun	Arrêté	État
1960 (2 juin)	Aucun	Aucun	Décret	État
1972 (5 juillet)	Aucun	Aucun	Loi	État
1982 (2 mars)	Aucun	Aucun	Loi	État
2015 (16 janvier)	Aucun	Aucun	Loi	État

En 1955, la « région pays de Loire » (RDPL) est un territoire qui n'existe en aucune façon. En 2015, l'état supprime les régions historiques et administratives de Lorraine et d'Alsace. Seule l'intégrité territoriale des régions administratives de Corse et Normandie est respectée par l'état. Les appellations « Région Bretagne » (4 départements) et « Région Occitanie » administratives, sont confiscatoires

**(la France ? le pays des droits de l'homme ?)...**



# Bretagne Réunie a défilé lors des principaux festivals de l'été

## Dibunet en doa Breizh Unvan e gouelioù pennañ an hañv

### Bretagne Réunie au Pardon de La Baule

Le dimanche 24 août Bretagne Réunie a fait défiler sa banderole « 44 en Bretagne ». Comme d'habitude nous étions en dernière position dans le défilé avec un groupe fort d'environ 22 militants, de la Presqu'île principalement mais aussi du pays de Retz et même de Paris (Annie). Nouveauté cette année : nous n'avions pas les panneaux bleus des 5 départements (retenus pour la Saint-Loup) mais 3 sonneurs.

Beaucoup d'applaudissements et distribution d'autocollants-plaques.

Gros incident à la fin avec le Président du Pardon parce que, portés par l'enthousiasme général, nous avons exhibé notre banderole dans l'enceinte du parc des Dryades.

*Michel PANNETIER*



Pardon de la Baule



Festival de Cornouaille



Pardon de la Baule



Pardon de la Baule

Le Comité local Quimper-Cornouaille de Bretagne Réunie a défilé avec sa banderole « Nantes en Bretagne » au Festival de Cornouaille le dimanche 27 juillet 2025. Comme chaque année notre banderole et nos militants ont été très applaudis par le public tout le long du parcours. Notre présence a rappelé aux nombreux spectateurs que la Bretagne c'est 5 départements unis comme les 5 doigts de la main. Bretagne Réunie Kemper a remercié le Festival de Cornouaille pour son accueil.

Le Tour de France cycliste féminin passant le même jour à Kemper/Quimper, nous avons saisi l'occasion

d'y déployer nos 2 banderoles « Nantes en Bretagne » et « 44 en Bretagne ». Elles ont rappelé la demande sociale d'une région Bretagne à 5 départements dont la Loire-Atlantique.

Bretagne Réunie Kemper remercie les militants de notre comité ainsi que ceux venus de Morlaix, de l'Ille-et-Vilaine et du sud de la Loire-Atlantique pour leurs participations à ces 2 belles actions.

**Yves-Alain Le Goff**

Responsable du Comité Local de Quimper-Cornouaille de Bretagne Réunie

06 30 56 67 67

bretagnereuniekemper@gmail.com

### Le Comité de Lorient engagé dans le Festival Interceltique de Lorient

À l'occasion du Festival Interceltique de Lorient, évènement majeur en Bretagne et au-delà, le Comité de Lorient pose chaque année sa candidature pour participer à la Grande Parade des nations celtes d'une part, et obtenir un emplacement pour son stand d'autre part.

### Participation à la Grande Parade

Très tardivement, le 23 juin 2025, le Président du FIL et son trésorier nous ont fait part de leur décision d'exclure Bretagne Réunie de la Grande Parade. « Nous devons nous recentrer sur la dimension purement artistique de la parade, et n'autoriser à défilé que des groupes de danseurs ou de sonneurs » nous ont signifié les dirigeants du FIL. Selon eux, il n'y aurait donc plus de place pour un groupe comme Bretagne Réunie dont le message aurait une portée politique. Le fait que la question de la réunification touche à l'identité même de la Bretagne, ce qui n'a rien de politique au sens étroit du terme, n'a pas fait changer d'avis nos interlocuteurs. Cette exclusion nous a affectés bien sûr, mais a choqué aussi le monde culturel breton. La presse, Ouest-France, Le Télégramme et le magazine Bretons ont publié et commenté cette nouvelle et nous avons recueilli bon nombre de témoignages indignés. Pourtant, passé ce moment de sidération et avec le soutien du Conseil d'Administration de Bretagne Réunie, nous avons décidé de jouer la carte de l'apaisement plutôt que celle de la confrontation.

Ayant bénéficié d'une publicité positive, en tant que victime d'une décision brutale en opposition avec le



large soutien de la population, nous avons pu obtenir des dirigeants du FIL la mention d'une possible réintégration en 2026 à condition d'afficher une prestation à connotation culturelle ou artistique. Il faut rappeler que depuis trois ans, nous avions bien conscience de la nécessité pour notre groupe de défiler de manière ordonnée et comparable aux autres groupes : d'où les consignes à nos participants de défiler habillés de manière homogène en blanc et noir ou en costumes bretons et de ne brandir que des « Gwenn ha Du » ou des drapeaux des Pays Nantais à l'exclusion de tout autres. Ces consignes n'ayant apparemment pas été suffisantes pour valoriser l'image de notre groupe aux yeux des dirigeants du FIL, nous devons maintenant relever le défi d'un projet intégrant une dimension culturelle dans les domaines de la musique, de la danse ou du patrimoine breton au sens large. Si nous sommes capables de le faire, alors la présence de notre banderole « Nantes en Bretagne » sera acceptée.

L'exemple de ce qui peut être fait nous a été donné par Kenleur, qui par solidarité avec nous, a imposé au FIL la présence d'une banderole « 44 = BZH Le cœur de la Bretagne bat aussi à Nantes » au sein du groupe des danseurs de St-Michel-Chef-Chef du Pays de Retz. Grâce à Kenleur, le message de la réunification a malgré tout été présent cette année et ceci nous rend optimistes pour 2026. Il est trop tôt pour donner des pistes sur la forme que pourrait prendre notre projet et notamment si une association avec Kenleur ou un groupe de Loire-Atlantique est possible. En tout cas, nous devons y travailler dès maintenant. Ce projet pour 2026 dépasse le seul Comité de Lorient. Il concerne l'ensemble de Bretagne Réunie. Le Conseil d'Administration doit s'en saisir car l'enjeu de notre participation à la Grande Parade est majeur pour [...]



[...] notre association. Notre participation à la Grande Parade de Lorient nous permet de confirmer le large soutien du public à la réunification et de transmettre cette revendication aux élus.

#### **War ar Pont géant du 3 août en réponse à notre exclusion**

Ne pouvant être présent pendant la Grande Parade, le Comité de Lorient a organisé au même moment un « Grand War ar Pont » à Lanester sur le RN 165 suivi d'un repas offert à tous les participants. Nos banderoles, selon nos estimations, ont été vues par 86 600 automobilistes se rendant à la Grande Parade. Pris dans le ralentissement généré par leur nombre, ils ont eu tout le loisir de méditer le message de la réunification. La presse était également présente ce qui nous a valu deux nouveaux articles dans Ouest-France et Le Télégramme.

Plus d'une trentaine de militants sympathisants ou membre de Bretagne étaient réunis (dont jamais plus de 25 en même temps sur le pont pour respecter les consignes de sécurité des autorités) y compris Philippe Clément, co-président et d'autres membres du Conseil d'Administration. Des représentants de Loire-Atlantique, de Kemper, de Morlaix, de Vannes... étaient également de la partie. L'ambiance était décontractée et amicale d'autant plus que nous venions de savoir que Kenleur avait pu imposer sa banderole dans la Grande Parade. Aucune action « War ar Pont » n'avait eu autant de participants, autant de vues de nos banderoles et autant de compte rendu dans la presse jusqu'à présent.

Un grand merci aux organisateurs du repas : Alan ar Gal, Jean-Jacques Valy, Richard Gironnay entre autres.

#### **Tenue du stand**

Cette année l'emplacement réservé à Bretagne Réunie se situait dans « l'Espace Découvertes » un lieu excentré près du collège Brizeux et du bâtiment de la Police Nationale. Cet emplacement s'est révélé nettement moins fréquenté, surtout en soirée, que celui attribué les années passées dans « l'Espace Institutionnel », quai des Indes. Nous estimons la baisse de fréquentation à

30 % par rapport à 2023 et à la période comparable de 7 jours de 2024 (FIL écourté en 2024 du fait des JO). Bon nombre de visiteurs habitués à fréquenter notre stand chaque année ont eu du mal à nous trouver, ou ne nous ont pas trouvés, et sans doute beaucoup d'autres n'ont pas fait l'effort de chercher notre emplacement. Nous avons aussi pu constater une moindre fréquentation des touristes étrangers dans cet « Espace Découvertes ». Une forte baisse de notre bénéfice en a résulté, ne récompensant pas à sa juste valeur le temps et l'énergie déployés par les bénévoles du comité de Lorient. Nous nous en sommes plaints auprès du FIL en visant une réintégration sur le quai des Indes en 2026 et une réduction du loyer payé dès maintenant. En revanche, si notre chiffre d'affaires a été décevant, l'enregistrement de 13 adhésions à Bretagne Réunie a été satisfaisant. Certaines d'entre elles ont été motivées par notre exclusion de la Grande Parade, vécue comme injuste.

Ce constat fait, les bénévoles ont continué à animer avec constance et bonne humeur notre stand. La gestion du stand pendant 10 jours est un évènement fédérateur pour les membres du Comité de Lorient.

Que soient remerciés ici tous nos bénévoles qui ont participé à la tenue du stand. Parmi eux, il faut saluer particulièrement la présence remarquable de Gaël, jeune collégien, qui sous l'œil vigilant de sa maman Claudine Le Monëllic, membre de Bretagne Réunie, a montré un enthousiasme et surtout une compétence de responsable de stand hors du commun. La relève est assurée !

#### **Le point noir de l'accident de Claude Jouanno**

Lors de l'installation du stand le vendredi 1<sup>er</sup> août Claude Jouanno est tombé de l'escabeau sur lequel il était monté pour fixer la banderole « Bretagne Réunie » sur le haut du stand. Blessé il a été amené à l'hôpital par les secours puis quelques jours plus tard dans un autre hôpital près de chez lui à Kemperle pour convalescence. Son état s'améliore.

Ceci nous rappelle cruellement la nécessité d'une

vigilance de tous les instants en matière de sécurité que cela soit lors du montage du stand ou bien sûr lors de nos opérations « War ar Pont ».

Vincent Montgomery

Responsable du Comité de Lorient



Banderole Kenleur autorisée par le FIL, un grand merci à Kenleur



## **Bretagne Réunie et l'Europe Breizh Unvan hag Europa**

### **La Bretagne à Strasbourg ou le bonheur d'être Breton**

Le 9 octobre dernier, Bretagne Réunie était au Parlement européen avec Kenleur et Produit en Bretagne, sur l'invitation de Loránt Vincze, président de l'Intergroupe Minorités. Nous sommes fiers d'avoir pu présenter Kenleur et Produit en Bretagne et d'avoir ainsi pu répondre aux attentes de Loránt Vincze. Dans ces temps de morosité triomphante, ce fut un bonheur de voir les représentants de Kenleur (Erell Lahuec) et de Produit en Bretagne (Anne-Claire Pons et Jean Coisnon) parler avec enthousiasme d'une Bretagne rayonnante, décomplexée, pleine d'idées et porteuse avec ses cinq départements d'un modèle de territoire européen.

Erell, Anne-Claire et Jean n'ont pas été avares de mots pour souligner la place de la Loire-Atlantique au cœur de la dynamique bretonne.

S'en est suivie une série de questions et de remarques manifestant le très grand intérêt et l'admiration portés par l'auditoire aux intervenants et à la Bretagne. Nous remercions Loránt Vincze et les Eurodéputés présents, notamment Isabelle Le Callennec, pour le soutien qu'ils nous ont apporté.

Bretagne Réunie a enclenché un processus de présence de la Bretagne auprès des Institutions européennes. Nous le continuerons avec détermination.

Alain Francis Peigné (Co-président)  
et Annie Poupon (Vice-présidente)

### **Nous y voilà.**

Bretagne Réunie, Henry Colliot et Paul Loret ont saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme d'une requête contre la décision rendue par le CE le 30 avril 2025.

Le Tribunal administratif de Nantes avait été saisi d'un



**kenleur**



COMMUNIQUE DE PRESSE  
14 octobre 2025

A l'initiative de Bretagne Réunie, Kenleur et Produit en Bretagne font vivre la Bretagne à 5 au Parlement européen

Jeudi 9 octobre, la Bretagne a fait entendre sa voix avec force à Strasbourg, invités par Loránt Vincze, président de l'Intergroupe Minorités traditionnelles, communautés nationales et langues du Parlement européen. À l'initiative de Bretagne Réunie, la Confédération Kenleur et le réseau « 5 départements », une audition solidaire par l'ensemble des participants, dont l'eurodéputée bretonne Isabelle Le Callennec, pour qui une même conviction s'est imposée : la Bretagne, dans sa diversité culturelle et sa cohérence économique, porte un modèle de territoire européen à la fois fier de ses racines et tourné vers l'avenir.

*Kenleur et Produit en Bretagne : deux villages d'une même Bretagne vivante*

Erell Lahuec, pour Kenleur, a ouvert la présentation par une plongée vibrante et intense dans la Bretagne culturelle : la danse, la musique, la langue, les grands rassemblements populaires. Une Bretagne en mouvement, joyeuse et fédératrice, qui relie les générations et les territoires et qui a donné la chair de poule aux députés européens présents. Rappelant cette citation de Per Jakob Hells : « Sans hier et sans demain, aujourd'hui ne vaut rien ».

Anne-Claire Pons et Jean Coisnon, respectivement directrice générale et président de Produit en Bretagne, ont raconté une autre histoire tout aussi exemplaire et inspirante : celle d'une Bretagne économique, entrepreneuriale et solidaire.

Depuis 1993, l'association fédère 520 entreprises et 110 000 salariés autour d'une marque collective reconnue dans les 5 départements bretons et bien au-delà du territoire : « la Bretagne puissance 5, c'est cinq forces qui se renforcent les unes les autres : la culture, l'économie, l'innovation, le collectif et le démocrate » comme le souligne Jean Coisnon.

*Des eurodéputés touchés et impressionnés*

Face aux témoignages d'Erell Lahuec, d'Anne-Claire Pons et de Jean Coisnon, les parlementaires ont salué avec émotion la cohérence et la force de ce modèle breton :

- une culture vivante,
- une économie locale performante,
- une identité assumée,
- une ouverture européenne.

*« Ce qui a marqué, c'est cette manière si naturelle de relier la culture et l'économie, la mémoire et l'avenir », a confié un membre de l'Intergroupe à l'issue de la séance.*

*Une Bretagne ouverte sur l'Europe et sur le monde*

Pour Bretagne Réunie, représentée par Alain Francis Peigné et Annie Poupon, « cette audience illustre la capacité de la Bretagne à faire entendre une voix singulière en Europe : celle d'une région qui conjugue identité, créativité et coopération. Et nous tenons à remercier sincèrement Loránt Vincze pour cette invitation et cette opportunité offerte ».

*« Cela qui n'a pas de nom n'a pas de racines », écrit la poète anglaise Angela Davis. Ces racines, la Bretagne les cultive ensemble, de Nantes à Brest, pour en faire un levier d'avenir, d'emploi et d'innovation.*

Les échanges nourris avec les eurodéputés ont ouvert des perspectives de nouveaux contacts et de collaborations à venir. La Bretagne puissance 5, par sa vitalité culturelle et économique, s'affirme ainsi comme un modèle de territoire européen durable, humain et inspirant.



Les membres de la délégation, représentants de Bretagne Réunie, Kenleur et Produit en Bretagne avec les eurodéputés de l'Intergroupe Minorités traditionnelles, communautés nationales et langues du Parlement européen

recours contre la décision du Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique de refuser de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée départementale la demande formée par 10 % du corps électoral du département : acceptez-vous de consulter votre population sur la question du retour du [...]



Devant le refus des juridictions françaises et, en dernier lieu, du Conseil d'Etat de faire droit à la pétition présentée par BRETAGNE RÉUNIE en 2018, signée par 105 000 électeurs de Loire-Atlantique demandant au Conseil Départemental de ce département la tenue d'un débat sur l'organisation par le Conseil lui-même d'une consultation de sa population sur la réunification de la Bretagne,

+ BRETAGNE RÉUNIE a déposé un recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

+ En effet le refus du Conseil départemental de répondre à la demande précise des 105 000 électeurs constitue une violation de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

+ Rappelons que cette Convention protège le Droit de pétition qui trouve également application dans ce contexte.



Cette procédure est une nouvelle bataille pour la Réunification de la Bretagne.

Les Coprésidents de Bretagne Réunie  
Philippe CLÉMENT et Alain-Enwan CORAUD  
Nantes, le 17/10/2025

Bretagne Réunie - Breizh Unvan - BP 49032, 44090 Nantes-Naoned Cedex 1  
contact@bretagnereunie.bzh - www.bretagnereunie.bzh



[...] département de L.-A. dans la région administrative Bretagne ?

Au lieu de cela, il avait organisé à sa manière un débat pour faire croire à une réponse à la pétition.

Bien entendu nous les savions opposés mais quel honneur aurait eu cette assemblée de surmonter ses propres réticences pour interroger sa population.

L'honneur fût absent. La discussion bricolée aboutit à demander au gouvernement d'organiser un référendum. « Ils » ne prirent aucun risque : le gouvernement n'a aucun outil pour interroger le peuple du 44 sur cette question.

Vint alors le temps des procédures

Le Tribunal administratif de Nantes a dit que le Président du CD44 était dans son droit de refuser la discussion précisément portée par la pétition car le texte de Loi qui la fonde dispose qu'une pétition soutenue par 10 % des électeurs permet de « demander » la mise à l'ordre du jour de la question mais pas de « l'obtenir ».

Un vrai pied de nez à la démocratie confirmé par la Cour d'Appel de Nantes !

Nous ne saurons jamais pourquoi le Conseil d'Etat a rejeté notre recours contre la décision rendue par cette Cour puisque le Conseil d'Etat s'estime dispensé de motiver ses décisions.

Nous appréhendions qu'il ne fallait rien attendre d'un système spécial et hypercentralisé (une administration et ses juridictions) mais en même temps nous avons pensé qu'un sursaut juridique aurait lieu.

Nous en fumes pour nos frais : le système est fermé et

n'entend pas s'ouvrir.

C'est donc la Cour Européenne des Droits de l'Homme, une juridiction supranationale qui devra dire si l'État français, car c'est bien de l'État central dont il s'agit, a respecté :

- le droit
- et la procédure.

Quel droit ? Celui de la liberté d'expression car le Président du Conseil Départemental a piétiné cette liberté en refusant de faire droit à une demande légalement fondée à cause de ses propres convictions politiques et celles de sa majorité.

Les décisions judiciaires qui ont validé sa décision ont « formé » une règle de droit totalement contraire aux principes de la liberté d'expression. L'ensemble (Président du département, Tribunal puis Cour d'appel administrative de Nantes et Conseil d'Etat) a mis la France hors les droits humains, hors la loi européenne.

Nous disons « la France » car, bien que la faute pèse sur « l'Etat », c'est elle qui est nommée.

C'est le premier fondement de la saisine de la Cour.

Quelle procédure ? Celle à laquelle tout humain a droit : savoir pourquoi une décision est rendue contre lui et le Conseil d'Etat a privé les électeurs du département de ce droit en déboutant ceux qui défendaient leur demande dans cette procédure sans dire pourquoi.

C'est le second fondement de la saisine même si la Cour Européenne a tendance à dispenser de ce devoir de motivation les juridictions du dernier degré national (celles contre lesquelles il n'y a pas de recours en droit interne).

Pourtant ne pas motiver, c'est refuser de faire jurisprudence donc ne pas prendre le risque de se faire renvoyer au nez un peu plus tard sa propre décision. Bref, c'est se ménager la possibilité de juger un jour dans un sens contraire.

N'est ce pas une manière de pouvoir rendre des décisions à la tête du client ?

Partir gagnants ? Une telle pré somptuosité serait dangereuse. Nous partons au combat avec de solides arguments. Notre avocat, Maître HIEBER, spécialiste de ces questions a saisi la CEDH.

C'est un long chemin judiciaire qui nous attend.

Nous en donnerons les étapes au fur et à mesure.

En tous les cas nous y allons car nous sommes forts de la responsabilité que nous ont donné 105 000 personnes signataires d'une pétition qui est restée sans équivalent.

Didier BERHAULT



## La permanence et l'avenir Ar badelezh hag an dazont

### Cérémonie de remise des Colliers de l'Hermine, samedi 4 octobre à Châteaubriant

Le théâtre de Verre de Châteaubriant a vu la cérémonie de remise des Colliers de l'Hermine. De nombreux spectateurs étaient présents (450 selon les organisateurs).

Bretagne Réunie était la seule association à tenir un stand. Il est vrai avec une forte concurrence lors du vin d'honneur à l'issue de la cérémonie.

Pour rappel, les colliers de l'Hermine historiquement créée par Jean IV, duc de Bretagne, en 1381 a été réintroduit en 1972 et c'est depuis 1988, que 4 personnes sont honorées chaque année pour avoir œuvré dans l'intérêt de la Bretagne.

Bretagne Réunie compte un certain nombre d'Herminés : Michel Chauvin, Paul Loret, ainsi qu'un certain nombre d'adhérents : Yves Lebahy, Jean-Pierre Vincent, Catherine Latour, etc.

Les points marquants :

- Paul Molac, lors de son discours d'introduction, a bien cité Bretagne Réunie et la pétition des 105 000 signatures en faisant une comparaison avec la dernière pétition médiatisée contre la loi Duplomp, à savoir que la pétition récoltée sur la Loire-Atlantique est 10 fois plus importante que celle récoltée par Internet sur la



France entière. Il a, par ailleurs, précisé qu'il n'y avait toujours pas de réponse à la demande exprimée ni de communication médiatique.

- Les 4 personnes, cette année, étaient : Anne Auffret, Jakez Bernard, Gildas Buron et Barry Cunlife.
- Une récompense a été remise à Anza qui avait chanté en breton, lors du festival des Vieilles Charrues, avec Zaho de Sagazan.
- Pour terminer, Alan Stivell a entonné le Bro Gozh repris par l'ensemble de l'assemblée

Nous avons pu échanger avec différentes personnalités comme Paul Molac, Jakez Bernard, Yves Lainé, Yves Lebahy, Yvette Peaudecerf, Malo Bouëssel du Bourg.

Nous avons saisi l'opportunité de faire une photo de quelques bénévoles présents afin que Bretagne Réunie remplisse les conditions du concours organisé par le Conseil régional de Bretagne : « photographier vos bénévoles ». Serons-nous sélectionnés ? La réponse dans le prochain Courrier de l'Unité.

Philippe CLÉMENT



### Foire de Béré

Pendant quatre jours la Foire de Béré s'est tenue à Châteaubriant en attirant, comme chaque année, entre 40 et 50 000 visiteurs. Cette foire, à la fois, agricole, commerciale et foraine, se déroule depuis l'an 1050 !

Le comité local du pays de la Mée était présent comme les années précédentes, et les visiteurs étaient nombreux pour venir s'informer sur l'histoire et l'identité Bretonne de ce grand territoire rural situé entre Nantes et Rennes.

Plusieurs visiteurs ont aimé se faire photographier devant notre stand dont le noir et blanc sont les couleurs dominantes, et rappellent qu'ici, nous sommes [...]

[...] en Bretagne, comme on peut le voir sur d'autres stands arborant fièrement le Gwenn ha Du.

Pour rappel le château de Châteaubriant faisait partie du dispositif de défense des Marches de Bretagne, zone

frontalière entre le duché de Bretagne et le royaume de France.

Rendez-vous en 2026 pour la 976<sup>e</sup> édition.

Philippe RENAUD



## Ouverture du premier collège Diwan en Ille et Vilaine

Ce 1<sup>er</sup> septembre 2025 a vu la rentrée du premier collège Diwan en Ille et Vilaine. C'est par une classe de 6<sup>e</sup> avec 10 élèves que s'ouvre cette implantation.

Cela fait plus de 10 ans que cette ouverture était envisageable. Pour rappel, un projet d'ouverture à Guipry-Messac avait été acté par le département d'Ille et Vilaine mais c'est l'association porteuse du dossier qui s'était rétractée.

Le site choisi est La Bouëxière, communauté de Communes de Liffré, au nord de Rennes.

Ce sont donc les écoles Diwan de Fougères, Dinan, Guipiel et Rennes qui fourniront les élèves de ce collège.

L'idée étant que les élèves seraient à 1 heure de trajet entre leur domicile et le collège.

Les 10 élèves sont en majorité internes et sont hébergés dans les locaux de l'ancien centre médico-éducatif de Ray-Leroux.

Comme le montre les photos le cadre de l'implantation située en pleine nature ne génère pas de stress et est donc favorable à l'apprentissage.

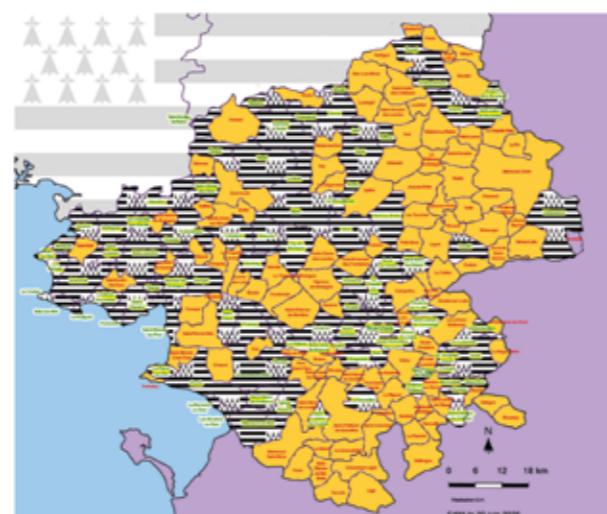
Dans l'échange que nous avons eu avec Madame Siohan, directrice et Monsieur Bertrand Hugo coprésident de l'association skoazell skolaj diwan 35 la préoccupation première est le financement. Des festoù noz et des concerts sont envisagés pour apporter de la trésorerie.

L'inauguration aura lieu au mois de novembre, nous ferons donc une suite à cet article.

Philippe CLÉMENT

Communes arborant au moins un Gwenn-ha-Du visible depuis l'espace public.

Situation au 30/06/2025



## Et la Loire-Atlantique dans tout ça ?

## Hag al Liger-Atlantel gant kement-se ?

### DEVENONS MAJORITAIRES

Il n'y a pas eu d'implantations nouvelles de mâts au cours du premier semestre 2025. Il y a donc 91 communes de Loire-Atlantique dans lesquelles le Gwenn ha Du est visible depuis l'espace public, soit 44 % d'entre elles. La revendication de l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne a été renforcée par le hissage de trois

drapeaux supplémentaires dont un à Châteaubriant et deux à Derval. Il y en a 123 maintenant. Il faut implanter un mât dans treize autres communes pour être majoritaire. Que chacun(e) fasse la liste de ses connaissances en Loire-Atlantique située en bordure d'une voie passante et leur demande si elles accepteraient un mât ou si elles connaissent d'autres personnes qui accepteraient.

Nous rappellerons prochainement les raisons de cette

## Clisson Porte de la Bretagne

Voici quelques photos de Clisson, Klison en breton qui durant des siècles a gardé la frontière sud de la Bretagne avec Machecoul en Pays de Retz.

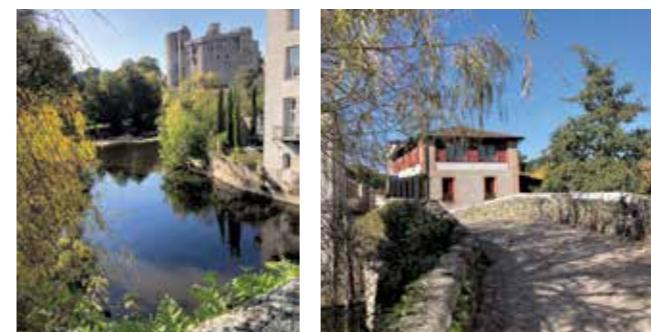
Le Pont Saint-Antoine date du XV<sup>e</sup> siècle comme le rappelle ce panneau fixé au parapet qui signale que cet ouvrage original est unique en Bretagne.

Il fut durant des siècles l'unique passage entre Clisson et Poitiers. Il enjambe la Moine affluent de la Sèvre Nantaise qui coule au pied du château.

Le château est hélas en parti détruit mais il garde sa majesté et démontre les heures glorieuses de la Bretagne souveraine.

François II père d'Anne de Bretagne, en breton Frañsez II est né le 23 juin 1435 à Clisson.

Alan-Erwan CORAUD



action aux municipalités qui n'ont pas encore affirmé de cette façon leur appartenance à la Bretagne et les inviterons à le faire. La majorité sera peut-être atteinte à la fin de cette année.

Alan AR GAL

Membre du comité du pays de Lorient

Chargé de l'opération

«La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne»

## Une réponse SVP Resontit deomp mar plij



LETTRE DE BRETAGNE RÉUNIE  
A Madame la Ministre de l'Aménagement du territoire  
et de la Décentralisation

Madame la Ministre,

C'est avec joie que nous avons appris votre nomination au poste de Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Bretagne Réunie vous souhaite toute la réussite nécessaire à notre pays.

Nous avons pris note du souhait du Premier ministre d'engager un nouvel acte de décentralisation et nous sommes très heureux de voir trois brevettes engagées dans ce gouvernement. Vous connaissez mieux que quiconque les problématiques spécifiques à notre région et particulièrement celles de notre territoire.

La Bretagne demeure coupée en deux, séparée dans deux régions administratives. Également, cette information négative, pour la première fois cette année le nombre d'élèves dans les filières bilingues a régressé faute de moyens et d'enseignants. Bien sûr, sur ce dossier, la Loire-Atlantique-Pays Nantais souffre d'autant qu'elle n'est pas dans la Région Bretagne.

Le périmètre de vos compétences est directement intéressé par la partition de la Bretagne et les solutions pour la faire cesser. Le retour de la Loire-Atlantique dans sa région humaine, historique et économique est le but. Le chemin pour y parvenir peut être direct par une révision de la carte des régions.

Il peut aussi être parsemé d'étapes plus modestes. Parmi ces étapes, la création par la Loi d'un droit pour le gouvernement d'organiser une consultation permettrait d'effacer le déni de démocratie dont le président du Conseil départemental de Loire-Atlantique fut l'auteur en troquant le débat demandé par 105000 électeurs de son département contre une discussion oiseuse qui évitait avec soin d'impliquer son assemblée.

Nous serions heureux d'en discuter avec vous quand votre emploi du temps vous le permettra. En tous les cas nous sommes à votre disposition. Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les Coprésidents de Bretagne Réunie  
Philippe CLÉMENT Alan-Erwan CORAUD  
Nantes, le 20/10/2025

Bretagne Réunie - Breizh Urvan - BP 49032, 44090 Nantes-Naoned Cedex 1  
contact@bretagnereunie.bzh - www.bretagnereunie.bzh



100 % BRETAGNE





# Dernières nouvelles Keleier diwezhañ

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Pierre-Yves Le Rhun.

Ancien Président de notre association, alors dénommée Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (C.U.A.B.), les membres du conseil d'administration de Bretagne Réunie saluent la mémoire d'un grand militant Breton, et nous adressons à ses proches, nos sincères condoléances.

Kenavo, Pierre-Yves...



## En 2026, Bretagne Réunie tiendra son Assemblée Générale afin d'élire un nouveau Conseil d'administration.

Nous espérons que nombreuses seront les candidatures. Important : pour pouvoir présenter sa candidature en conformité avec nos statuts, il est nécessaire d'être adhérent depuis deux années de suite. C'est-à-dire pour 2026, être à jour de la cotisation 2025 et celle de début de l'an prochain 2026.

## SALON VINS ET SAVEURS DE BRETAGNE

La troisième édition du Salon Vins et Saveurs de Bretagne se tiendra le SAMEDI 14 février 2026 de 10h00 à 19h00, à Saint-Nazaire.

Toujours au cœur de la ville dans ce bel espace appelé « le Garage », situé 40 Rue des Halles, 44600 Saint-Nazaire. Un nouveau grand parking facilitera le stationnement.

Des exposants de toute la Bretagne proposeront leurs produits.

De Brest à Clisson, de Quimper à Fougères la Bretagne est riche de ses productions diverses et variées.



Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044

Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1

Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD

Rédacteur en chef : Philippe CLÉMENT, Annie POUPON

Contributeurs : Alan AR GAL, Didier BERHAULT, Philippe CLÉMENT, Yves-Alain LEGOFF, Vincent MONTGOMERY, Michel PANNETIER, Alain Francis PEIGNÉ, Annie POUPON, Philippe RENAUD

Traductions : Jean-Jacques BIHAN

Crédits photographiques : Bretagne Réunie.

Tirage : 1000 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh

Conception : Breizhek Studio

Illustrations : Storyset (Freepik)

IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine  
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

De nombreuses actions ainsi qu'une réorganisation dans la conception du Courrier de l'Unité, ne nous ont pas permis de le sortir à la date habituelle, nous présentons nos excuses à nos lecteurs fidèles pour ce retard.

Diwezhatoc'h evit boaz eo bet embannet an niverenn-mañ abalamour d'un niver bras a oberoù ha d'ar c'hemm er mod da sevel hor c'helaouenn. Iskuzit ac'hanomp mar plij, lennerien feal !



Prochain numéro :  
**janvier 2026**



**bretagnereunie.bzh**

